

L'évaluation, étape par étape

Pour obtenir une évaluation, l'entraîneur doit posséder les connaissances et l'expérience nécessaires, dans le contexte approprié. L'entraîneur doit :

- Avoir terminé la formation d'entraîneur de *Cours, Saute, Lance, Roule* (CSLR), d'*Entraîneur du sport*, d'*Entraîneur de club* ou d'*Entraîneur de la performance*;
- Avoir terminé la formation et les évaluations multisports correspondantes; et,
- Avoir acquis de l'expérience dans le contexte approprié.

Suite à cela, l'entraîneur est prêt à demandeur une évaluation. Réussir l'évaluation représente la dernière étape pour mériter la désignation d'**entraîneur certifié**.

*** Un entraîneur peut choisir de passer directement à l'évaluation dans les contextes *Entraîneur de club* et *Entraîneur de la performance*. Cette procédure n'est pas recommandée. Si un entraîneur ne passe pas l'évaluation, il devra terminer le cours avant de demander une nouvelle évaluation.

Afin d'être évalué et devenir entraîneur certifié, veuillez suivre les étapes suivantes :

Étape 1 : Numéro d'affiliation à Athlétisme Canada (AC)

L'entraîneur doit être affilié à AC comme entraîneur, via l'association provinciale membre. AC assigne à chaque membre un numéro d'affiliation.

<https://www.trackie.com/members/lookup.php?lang=fr>

Étape 2 : Numéro de certification d'entraîneur (CC)

L'entraîneur doit aussi être enregistré auprès de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE). L'ACE assigne un numéro de certification (CC) à l'entraîneur.

<https://lecasier.coach.ca/account/login?language=fr>

Étape 3 : Inscription pour obtenir un compte pour le portail

Une fois que vous avez vos numéros d'affiliation à AC et de certification de l'ACE, l'entraîneur est prêt à créer un compte gratuit au Portail des entraîneurs d'AC. Veuillez cliquer sur le lien <https://athletics.ca/coach/> pour accéder au portail et ouvrir un compte. Après avoir sauvegarder vos renseignements, vous pourrez visiter le site.



Étape 4 : Choix du contexte et inscription pour obtenir une évaluation

Pour choisir le contexte et payer l'évaluation, l'entraîneur doit cliquer sur **Statut**, dans les onglets au haut de la page. Ceci l'amène à la liste des options d'évaluation.

En cliquant sur + à côté du nom du contexte dans lequel l'entraîneur désire être évalué, la boîte s'agrandira pour montrer les deux ou trois étapes du processus d'évaluation.

Dans la première boîte se trouve le coût de l'évaluation. Si l'entraîneur n'a pas tous les préalables nécessaires, le coût plus élevé de l'évaluation directe s'y trouve également.

Après avoir cliqué sur **Inscription**, les deux options sont offertes à l'entraîneur pour payer le coût d'inscription. Suite à la réception du paiement, un évaluateur est assigné à l'entraîneur.

Les frais d'évaluation sont : CSLR \$45, Sport \$210, Club \$295, Performance \$500.

** L'option **évaluation directe** est offerte pour aider l'entraîneur qui possède une certification d'un autre pays, ou qui a suffisamment d'expérience pour répondre aux critères du PNCE. Si l'évaluation directe est refusée, le coût de l'évaluation sera remboursé, moins des frais administratifs de 50 \$.

** Si l'évaluation directe est accordée et l'entraîneur ne la réussit pas, il devra participer à la formation du contexte avant de demander une autre évaluation.

Étape 5 : Présentation du portfolio

L'entraîneur doit remplir et/ou télécharger tous les documents requis pour composer son portfolio, et doit ensuite le soumettre à l'évaluateur. Le bouton **Soumettre** n'apparaîtra qu'une fois tous les documents requis terminés et/ou téléchargés.

Si l'entraîneur a besoin d'aide, l'évaluateur peut voir les documents. Il est possible d'envoyer un courriel à l'évaluateur en cliquant sur la petite enveloppe à côté du nom de l'entraîneur sur la page principale du **Statut**.



Étape 6 : Observation d'une session d'entraînement

Suite à l'examen et à l'approbation du portfolio de l'entraîneur, l'évaluateur décidera de la date de l'observation de la session d'entraînement.

S'il s'avère difficile pour l'entraîneur et l'évaluateur de se rencontrer en personne, l'entraîneur peut soumettre une vidéo de la session d'entraînement. La session au complet doit être filmée, sans interruption, et l'angle de la caméra doit être assez grand pour que la caméra et le caméraman ne dérangent pas l'entraînement. L'entraîneur doit porter un micro sans fil pour pouvoir enregistrer le son. La vidéo est un outil formidable et peut être utilisée lors du bilan pour appuyer les commentaires. Toutes les notes du bilan seront téléchargées sur le portail par l'évaluateur. Par la suite, une date pour l'observation en compétition sera établie.

Étape 7 : Observation en compétition

L'observation en compétition représente l'étape finale de l'évaluation (Entraîneur en Performance seulement). Ceci devrait comprendre une rencontre préparatoire, l'observation en compétition et une rencontre de bilan. Après ceci, l'évaluateur accordera le crédit pour l'obtention de la certification, ou recommandera une autre évaluation. Dans les deux cas, un plan avec commentaires pour le perfectionnement de l'entraîneur devrait lui être remis.

*** Les étapes 5, 6 et 7 peuvent être terminés dans n'importe quel ordre si l'ordre recommandé produira des délais déraisonnables.

Étape 8 : Approbation finale pour la certification

Après que l'évaluateur ait accordé le crédit pour l'obtention de la certification, l'OPS ou l'ONS qui supervise le contexte approuvera l'évaluation et inscrira l'événement au dossier de l'entraîneur dans le Casier.

- [Évaluation en-ligne Prise de Décision Éthiques](#) (tout les contextes)
- [Évaluation en-ligne pour Diriger un sport sans dopage](#) (Entraîneur de Performance seulement)
- [Évaluation en-ligne pour Gestion de conflits](#) (Entraîneur de Performance seulement)

Pour toutes questions ou commentaires, veuillez communiquer avec Coaching@athletics.ca.

